

**Mémoire relatif au projet de politique du patrimoine
de la ville de Montréal
Version du 31 janvier 2005**

Déposé par le comité de développement culturel de l'arrondissement de
LaSalle en vue de la présentation lors de la séance de consultation
du 8 février par
Madame Claire Duquette, membre
Et monsieur Denis Gravel, membre
du comité du développement culturel de l'arrondissement de LaSalle

Le comité de développement culturel a pris connaissance avec beaucoup d'intérêt du projet de politique du patrimoine de Montréal et nous profitons de cette occasion offerte par l'Office de consultation publique de Montréal afin de soumettre diverses recommandations visant à faire en sorte que les Montréalais de longue date tout comme les nouveaux Montréalais que nous sommes se sentent visés par cette politique et y reconnaissent les éléments patrimoniaux constituant leur fierté.

Nos recommandations traiteront principalement de cinq aspects majeurs qui, à notre avis, n'ont pas reçu l'attention nécessaire à l'intérieur de cette politique.

Il s'agit :

- des **rapides de Lachine**, passage obligé vers le cœur du continent, à l'origine de la fondation de Montréal;
- des berges longeant le lac St-Louis, le fleuve St-Laurent et les rapides de Lachine;
- du canal Lachine;
- du canal de l'Aqueduc;
- du patrimoine industriel de LaSalle.

Il en est ainsi des berges environnant les rapides car Montréal fait partie des ces villes privilégiées où l'accès à des berges publiques est possible notamment dans les arrondissements de LaSalle, Lachine et Verdun. La mise en valeur du patrimoine bâti, archéologique et paysager de ce secteur constitue autant d'éléments incontournables méritant d'être abordés dans le cadre de cette politique.

Les rapides de Lachine

En effet, nous ne saurions trop insister sur l'importance qui doit être accordée **aux rapides de Lachine**.

« Indissociables de l'histoire de notre pays et de celle du continent nord-américain, les rapides de Lachine ont été à l'origine de la fondation de Montréal et de sa vocation première - plaque tournante du transport - et du départ de l'exploration et de l'exploitation de l'immense hinterland du continent. C'est d'ici que sont partis les explorateurs sans lesquels le Nord-Ouest, des Grands lacs au contrefort des Rocheuses, ne ferait pas partie de notre pays.

Enfin, c'est l'histoire industrielle qu'évoque ce site. »¹

Des années 1710 et ce, jusqu'à 1869, l'énergie des rapides a été exploitée pour faire tourner des moulins à farine, des moulins à carder et à fabriquer des clous. Ces moulins comptaient parmi les plus importants et les plus lucratifs, ils étaient exploités par les Sulpiciens à cette époque.

En 1897, le paysage se métamorphose alors que la *Montreal Light, Heat and Power* construit la **première centrale hydroélectrique de Montréal**. Fermée en 1931, l'assise de cette centrale constitue aujourd'hui un des points d'accès aux jetées du parc des Rapides menant le visiteur à quelques mètres des majestueux rapides.

« Les rapides de Lachine, de par la rupture de charge qu'ils imposent en amont du fleuve Saint-Laurent, ont provoqué l'implantation puis favorisé le développement de Montréal, ville de marchands »²

C'est Champlain qui, en 1611, baptisa les impétueux rapides de Sault Saint-Louis en souvenir d'un de ses compagnons, prénommé Louis, qui s'y serait noyé au retour d'une expédition de chasse sur l'île aux Hérons.

L'importance des rapides de Lachine dans l'histoire de Montréal mérite une plus grande mise en valeur. Ainsi nous favoriserons une meilleure compréhension des liens extrêmement forts qui lient les rapides de Lachine à l'histoire de Montréal, et à celle du Canada. Ces derniers devraient constituer un **élément clé** de l'interprétation de la richesse patrimoniale constituée par le fleuve Saint-Laurent, les rapides de Lachine, le canal de Lachine et le port de Montréal.

Nous traiterons maintenant des recommandations plus particulières à chaque section.

Section 2.2 La spécificité du patrimoine montréalais

4ème paragraphe

LaSalle ainsi que le sud-ouest se distinguent par le patrimoine industriel que nous retrouvons en bordure du canal Lachine. Cet héritage industriel sur lequel nous désirons porter votre attention comporte d'importantes usines telles que la Peacock, la LaSalle Coke dont la grue demeure une image marquante le long du canal, Monsanto. Nous les

¹ Extrait du document produit par l'arrondissement de LaSalle sur le parc des Rapides en 2001.

² Essai de synthèse ethnohistorique du secteur des Rapides de Lachine, par Jacques Des Rochers, rapport final juin 2001, Communauté urbaine de Montréal, ministère de la Culture et des Communications.

retrouvons dans la publication *Les industries à LaSalle de 1912 à 2002*, par la Société historique Cavalier-de-LaSalle. Ces éléments méritent une attention particulière dans cette politique.

Bien que Montréal soit une île, l'ajout de certaines anciennes villes a permis d'ajouter une particularité essentielle aux yeux des citoyens et visiteurs. En effet, peu d'endroits peuvent se vanter de compter de larges sections de rives accessibles au public comme c'est le cas de LaSalle où nous comptons près de sept (7) kilomètres linéaires d'espaces verts en bordure du fleuve. Verdun et Lachine comptent plusieurs kilomètres linéaires d'espaces verts publics en bordure du fleuve. Cette spécificité exemplaire constitue d'ailleurs une fierté des LaSallois et nous souhaitons la partager avec les Montréalais pour lesquels elle demeure encore peu connue.

Nous recommandons aussi d'ajouter les parcs riverains puisque les parcs-nature n'incluent pas tous les parcs riverains, et ce, de façon à faire ressortir le fait que Montréal dispose de lieux accessibles en bordure de l'eau tels que les berges de LaSalle, Lachine et Verdun, les espaces verts longeant le canal Lachine, le canal de l'Aqueduc de Montréal ainsi que certains parcs-nature.

Parmi les éléments du patrimoine montréalais à retenir, nous attirons votre attention sur le canal de l'Aqueduc creusé en 1856, il laisse à LaSalle et Verdun une cicatrice permanente améliorée par les espaces verts situés à ses abords.

Les propriétés patrimoniales de Montréal

S'ajoutent les vestiges de la gare et le pont du C.P. ainsi que le bâtiment de l'hôtel de ville de LaSalle qui fut le premier bâtiment en béton armé sur l'île de Montréal. Initialement il abritait la compagnie de pharmacie Burroughs Wellcome et fut transformé en hôtel de ville. Les investissements visant à préserver cet édifice méritent d'être soulignés. Nous recommandons d'ajouter les moulins Fleming et autres qui témoignent du passé et qui ne font l'objet d'aucune mention dans cette section bien qu'ils aient constitué des lieux d'échanges commerciaux.

Nous ne comprenons pas que le parc des Saints-Anges, site où sont mises en valeur les fondations de l'église des Saints-Anges de Lachine qui fut la troisième paroisse à être fondées sur l'île après celles de Ville-Marie et de Pointe-aux-Trembles, n'ait pas été ajouté à la section site historique ou archéologique classé dans la section quelques propriétés localisées dans des sites du patrimoine existants ou projetés.

Section 2.4 La construction et la consolidation de l'expertise municipale

Lorsque nous abordons l'expertise municipale nous croyons qu'il faut mentionner les nombreuses études réalisées sur divers secteurs du territoire des rapides de Lachine soit en 1983 par Ethnoscop pour le projet Archipel; en 1994, Arkéos pour le parc des Rapides; en 1996, Ethnoscop pour le territoire de Ville de LaSalle; en 2001, rapport

produit par Jacques Des Rochers pour la Communauté urbaine de Montréal et le ministère de la Culture et des Communications, Essai de synthèse ethnohistorique du secteur des rapides de Lachine. S'ajoutent à ces publications certains livres notamment Moulins et meuniers du Bas-Lachine paru au Septentrion, Histoire du Village des Rapides paru au Méridien, Moulin Fleming, un moulin pas banal par Georges-Hébert Germain. Nous vous joignons en annexe une liste plus exhaustive des publications à caractère patrimonial traitant de divers éléments du patrimoine de LaSalle.

Lorsque sont mentionnés des projets exemplaires nous croyons que **la restauration du moulin Fleming et de l'hôtel de ville à LaSalle** méritent d'être soulignée. Voici quelques images à cet effet;



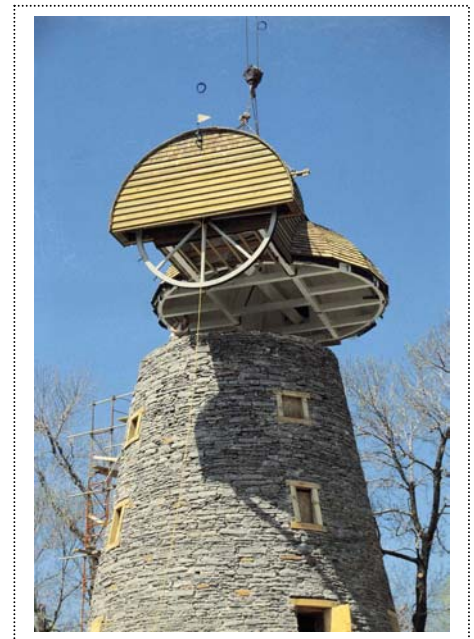
1886



1980



1991



Quelques jalons de l'expérience montréalaise

Nous recommandons que soit ajoutée à cette liste, la demande qui fut adressée à l'UNESCO visant à faire reconnaître les rapides de Lachine comme faisant partie du patrimoine mondial.

En page 23, la description du parc des Rapides comporte certaines erreurs qui se doivent d'être corrigées. Ainsi les îles des Rapides ne font pas partie du territoire communément appelé parc des Rapides. Il faudrait préciser que la propriété du parc est partagée entre les instances suivantes : Hydro-Québec et Montréal arrondissement de LaSalle. Certaines des îles situées dans le fleuve à la hauteur des rapides de Lachine appartiennent à l'organisme Conservation de la nature et d'autres à Hydro-Québec. Ce territoire fut désigné refuge d'oiseaux migrateurs des rapides de Lachine venant ainsi confirmer l'importance du patrimoine naturel du secteur. Il est en voie de devenir un refuge faunique.

Quelques jalons de la reconnaissance patrimoniale à Montréal

Nous déplorons l'absence de nombreux lieux reconnus et classés. Le moulin Fleming, seul moulin d'origine anglo-saxonne au Québec, a été réouvert en 1991 après avoir été converti en centre d'interprétation.

L'ajout des lieux reconnus tels que la maison Bélanger-Delorimier, la maison Alepin, le parc des Saints-Anges accroîtrait le sentiment d'inclusion des LaSallois au sein de Montréal. Pour améliorer cette perception à l'ensemble des nouveaux Montréalais nous vous recommandons de faire de même de l'ensemble des nouveaux lieux patrimoniaux et de les ajouter dans la liste.

Section 4 : Portée de la politique

La volonté de créer un fond spécifique pour la conservation et la mise en valeur des biens municipaux d'intérêt patrimonial et ce, afin que des actions concrètes puissent être engagées constitue un engagement que nous appuyons. Nous espérons que les arrondissements seront invités à identifier les éléments à prioriser sur leurs territoires respectifs.

Section 5 :

Nous ne voyons pas la pertinence d'aborder le fonctionnement de l'appareil municipal puisque ce dernier est appelé à changer et que la durée de vie d'une politique devrait transcender ces changements. Cet énoncé devrait être beaucoup plus général et seulement mentionner l'importance de consolider l'expertise municipale.

Les grands partenaires

L'ajout d'Hydro-Québec à la liste des grands partenaires nous apparaît incontournable en raison de son patrimoine important sur le territoire notamment les barrages et certains secteurs riverains. Parmi les demandes à leur adresser notons la conservation et la consolidation de certains ouvrages hydroélectriques tels que les vestiges du barrage situé au parc des Rapides ainsi que certaines îles qui risquent de disparaître sous l'effet de l'érosion dans les Rapides. Alors que le projet d'aménagement du parc des rapides prévoit la mise en valeur des fondations du barrage, nous avons connu ces deux dernières années des affaissements de certaines parties de ce dernier et Hydro-Québec est interpellé afin de renforcer cet ouvrage de génie.

5.2 La ville de Montréal - propriétaire exemplaire

Nous recommandons d'inventorier parmi le patrimoine paysager de Montréal les vues sur les cours d'eau à partir des propriétés municipales situées en berges. L'objectif étant de mettre en valeur les caractéristiques de Montréal, une île dont une partie des berges donne accès à l'eau à ses citoyens, particularité qui mérite d'être mieux mise en valeur.

5.2.1 Le patrimoine bâti, archéologique et paysager

La conservation et la mise en valeur du patrimoine paysager et naturel de Montréal Assurer la pérennité des lieux et ensembles paysagers et naturels présentant une valeur patrimoniale

Rappelons que plusieurs kilomètres de rives publiques constituent un patrimoine naturel d'une importance non négligeable. Nous considérons que devrait être ajouté un élément visant à considérer de façon plus spécifique les éléments paysagers particuliers sur le territoire montréalais soit le patrimoine paysager en bordure des rives accessibles au public.

5.2.2 Le patrimoine naturel

Sans vouloir diminuer l'importance des parcs-nature, la présence d'espaces naturels situés à l'extérieur des parcs-nature mérite d'être traitée plus extensivement, notamment le secteur des rapides reconnu pour la diversité de sa faune et de sa flore. Nous y retrouvons d'ailleurs plus de 225 espèces d'oiseaux. Ce secteur a été reconnu comme un des éco-territoires, un refuge d'oiseaux migrateurs et est en voie de devenir un refuge faunique.

Assurer le rayonnement international du patrimoine montréalais

Le comité de développement culturel de LaSalle insiste sur la poursuite des démarches en vue de l'inscription de Montréal sur la liste des sites du patrimoine mondial de l'UNESCO avec la thématique Montréal, plaque tournante océanique et continentale en tenant compte de l'importance des rapides de Lachine.

L'axe du Vieux port, du canal de Lachine et des rapides de Lachine sont indissociables dans les démarches en vue de l'inscription de Montréal sur la liste des sites du patrimoine mondial.

Une gestion optimale des secteurs et immeubles patrimoniaux

Nous ne percevons pas une telle complexité des méthodes.

La conservation du patrimoine paysager et naturel de Montréal

Bien que mentionné dans l'énoncé de façon non spécifique, nous recommandons de préciser les éléments paysagers patrimoniaux comportant des vues sur les cours d'eau notamment le fleuve et le lac St-Louis. Ces vues méritent une attention particulière car elles confirment l'insularité des montréalais.

Nous recommandons d'en faire une sous-section qui pourrait s'intituler **Assurer la pérennité des ensembles paysagers donnant vue sur les cours d'eau ceinturant Montréal**. Nous pourrions ensuite y spécifier la conservation des sites donnant vue sur le fleuve, les rapides de Lachine et le canal Lachine.

5.3.7 La sensibilisation

L'arrondissement de LaSalle, par ses politiques de soutien dans le domaine des arts, a supporté à diverses occasions la production de documents relatifs au patrimoine laSallois et par le fait même montréalais. Montréal devrait encourager les arrondissements à se doter de politiques spécifiques visant à encourager l'initiative locale et à soutenir le milieu associatif, pierre angulaire du sentiment d'appartenance à une communauté.

5.3.8 Des territoires à haute valeur patrimoniale

Nous croyons que le secteur des rapides de Lachine devrait être inclus dans la liste énoncée dans le premier paragraphe et ce, compte tenu de son importance dans l'histoire de Montréal.

Les précisions apportées au concept de parcours riverain améliorent le concept mais son appellation nous laisse quelque peu mitigé. L'appellation Chemin du Roy reflèterait peut-être mieux la volonté exprimée. La richesse des composantes patrimoniales mérite d'être encore plus élaborée; les vestiges des moulins, les pièces amérindiennes, les fondations de l'église des Saints-Anges devraient s'y retrouver.

La conservation et la mise en valeur de secteur des Rapides de Lachine

Nous recevons très favorablement les énoncés relatifs au secteur des rapides de Lachine car ce secteur constitue un pôle naturel et il fut l'objet d'un certain nombre d'études tantôt sous l'angle du patrimoine naturel, tantôt sous l'angle ethnohistorique.

« Nul besoin de se rappeler que ce furent les rapides de Lachine qui forcèrent les premiers explorateurs à s'arrêter dans leur remontée du fleuve.

N'est-ce pas Jacques Cartier qui fut contraint en octobre 1535 d'approcher l'île avec ses barques à cause des rapides qu'il décrit ainsi

« OÙ IL Y A UNG SAULT D'EAUE, LE PLUS EMPETUEULX QU'IL SOIT POSSIBLE DE VEOIR, LEQUEL NE NOUS FUT PAS POSSIBLE DE PASSER... »³

Nous considérons qu'en raison du rôle qu'ont joué les rapides de Lachine dans la fondation de Montréal et compte tenu du fort potentiel patrimonial naturel, paysager et archéologique de l'ensemble du secteur des rapides de Lachine que l'importance de cet élément mérite d'être souligné de façon plus importante dès la mise en contexte de cette politique.

Les nouveaux Montréalais s'identifient à leur lieu d'appartenance naturel, ainsi les LaSallois voient le parc des Rapides, les berges publiques, le parc des Saints-Anges et le moulin Fleming comme des symboles de leur milieu. Leur mise en valeur dans la politique du patrimoine de Montréal viendra **confirmer leur inclusion dans le Montréal de demain** misant sur des assises solides et reconnues de tous les Montréalais.

Le secteur des rapides et l'accès public à ses berges à LaSalle, Verdun et Lachine constituent des éléments incontournables pour tous les citoyens et visiteurs de Montréal. Ces bijoux sont à la portée de tous et nul besoin de réitérer notre souhait de les voir ressortir dans cette politique. Nous espérons que l'Office de consultation publique de Montréal retiendra ces recommandations formulées dans un souci d'adhésion des citoyens soucieux de préserver et de mettre en valeur la qualité de leur patrimoine, mémoire collective de notre passé.

³ Extrait du document produit par l'arrondissement de LaSalle sur le parc des Rapides en 2001.

**COMITÉ DE DÉVELOPPEMENT CULTUREL DE LASALLE
LISTE DES MEMBRES**

- Madame Marie-Thérèse Bonnici Commission scolaire Marguerite-Bourgeoys
- Madame Andrée Cadieux Guilde des tisserands
- Monsieur Keeton Clarke Communautés culturelles
- Madame Claire Duquette Citoyenne reconnue pour sa contribution au développement du milieu
- Monsieur Alvaro Farinacci Conseiller municipal
- Monsieur Denis Gravel Société historique Cavalier-de-LaSalle
- Monsieur Jean-François Labbé Centre culturel et communautaire Henri Lemieux
- Madame Claudette Lavoie Association des amis de la bibliothèque
- Monsieur Gervais Lemay Directeur d'arrondissement
- Monsieur Henri Loïsele Les Amis de la bibliothèque
- Monsieur Jean-Guy Marceau Chambre de commerce du Sud-Ouest de l'Île de Montréal
- Madame Marie-Andrée Marcoux Chef de division – Bibliothèque
- Madame Giudetta Mio Citoyenne reconnue pour sa contribution au développement du milieu
- Madame Louise Morin Association des artistes de LaSalle
- Madame Marcelle Pallascio Chef de division – Culture
- Madame Jacqueline Richer Ensemble vocal de LaSalle
- Monsieur Jean-Claude Tremblay Salle Jean-Grimaldi
- Diane Vallée Directrice, Culture, sports, loisirs et développement social

BIBLIOGRAPHIE

- DES ROCHERS, Jacques, *Essai de synthèse ethnohistorique du secteur des Rapides de Lachine*, Rapport final, juin 2001, Communauté urbaine de Montréal, Service de la mise en valeur du territoire
- BOIVIN, Patrick et DI GENOVA, Patricia
Projet d'interprétation et d'observation Parc des Rapides
- GERMAIN, Georges-Hébert
Moulin Fleming, un moulin pas banal, Gouvernement du Québec, ministère des Affaires culturelles, 1991
- MARTIN, Jean
Ville de Sainte-Catherine, trois siècles d'histoire au pied des rapides, 1997

PUBLICATIONS DE LA SOCIÉTÉ HISTORIQUE*

PUBLICATIONS

Livres parus (auteur Denis Gravel)

Moulins et meuniers du Bas-Lachine, 1667-1890. Montréal, Septentrion, 1995.

Une approche historique et économique de la société lachinoise, 1667-1767. LaSalle, Société historique Cavelier-de-LaSalle, 1993.

Histoire du Village des Rapides. Un quartier de LaSalle. Montréal, Méridien, 1992.

Histoire de la Commission scolaire du Sault-Saint-Louis. Montréal, Méridien, 1989.

Cédérom

Les industries à LaSalle : 90 ans d'histoire...en sons et en images. Montréal, Société historique Cavelier-de-LaSalle, 2002.

Rapports de recherche (auteur Denis Gravel)

Rapport sur la toponymie des îles des rapides de Lachine. LaSalle, Société historique Cavelier-de-LaSalle, 31 mai 1997.

Monographie historique d'une partie du territoire de la paroisse des Saints-Anges de Lachine : le Bas de Lachine(1792-1931). L'ancienne côte du Sault-Saint-Louis.

LaSalle, Société historique Cavelier-de-LaSalle, rapport remis au ministère des Affaires culturelles, juin 1991.

Monographie du moulin Fleming à LaSalle. LaSalle, Société historique Cavelier-de-LaSalle, rapport remis au ministère des Affaires culturelles, février 1990.

En collaboration

LaSalle, Then and Now. LaSalle, Société historique Cavelier-de-LaSalle, 1999.

Le quartier Highlands à LaSalle: évolution et patrimoine bâti. LaSalle, Société historique Cavelier-de-LaSalle, février 1998.

Histoire de Ville de LaSalle. Montréal, Méridien, 1988.

Historique du manoir Ogilvie (l'ancien Club de golf) 1893-1981. LaSalle, Société historique Cavelier-de-LaSalle, 1981.

Livre paru (auteur Marcel Beaudet)

Chemin faisant...boulevard LaSalle. LaSalle, Société historique Cavelier-de-LaSalle, 1984.

Sous la direction de Denis Gravel

Les industries à LaSalle de 1912 à 2002. Montréal, Société historique Cavelier-de-LaSalle, 2004.

Le quartier Centre à LaSalle : évolution et patrimoine bâti. LaSalle, Société historique Cavelier-de-LaSalle, 2001.

Le quartier Village des Rapides à LaSalle : évolution et patrimoine bâti. LaSalle, Société historique Cavelier-de-LaSalle, 1999.

Répertoire des sépultures de la paroisse des Saints-Anges de Lachine (1800-1899). LaSalle/Montréal, Société historique Cavelier-de-LaSalle/Société généalogique canadienne-française, 1998.

Répertoire de baptêmes de la paroisse des Saints-Anges de Lachine (1800-1899). LaSalle/Montréal, Société historique Cavelier-de-LaSalle/Société généalogique canadienne-française, 1998.

* Nous avons inclus les livres publiés par d'autres maisons d'édition qui n'auraient pas vu le jour sans la coopération ou le partenariat de la Société historique Cavelier-de-LaSalle



Montréal, le mardi 15 février 2005

Mémoire du Comité de développement culturel de LaSalle déposé dans le cadre de la consultation publique sur la proposition de *Politique du patrimoine de la ville de Montréal*

Le document, *Un projet à la mesure d'un site exceptionnel – Le parc des Rapides*, qui a été déposé, n'est pas reproduit mais peut être consulté au bureau de l'Office de consultation publique de Montréal, situé au 1550, rue Metcalfe, bureau 1414 à Montréal.

Merci de votre compréhension.